



PM-STM – n° 2023 - 076

Mairie de BIZANOS
64320 BIZANOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT Rue du Pic du Midi

Les Maires des Communes de BIZANOS et PAU

Vu, le Code de la Route et notamment les articles R44, 225 et R417
Vu, la Loi du 3 Juillet 1934 sur la circulation routière ainsi que les textes qui l'ont complétée ou modifiée,
Vu, l'Arrêté interministériel du 22 Octobre 1969 relatif à la circulation routière ainsi que le texte qui l'on complété ou modifié,
Vu, l'Article 140 relatif à la police de la circulation et du stationnement,
Considérant qu'à l'occasion de travaux de dépannage Gaz et de rehaussement de regard sur chaussée il convient de régler la circulation et le stationnement **au niveau du N°5 Rue du Pic du Midi,**

A R R E T E

ARTICLE 1 : Du **Lundi 24 juillet au Vendredi 4 août 2023**, la circulation sera alternée par feux tricolores au droit du chantier.

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 kms/heure.

ARTICLE 2 : Une adaptation de la régulation par feux tricolores du Carrefour Avenue Beau Soleil/Chemin Larribau sera opérée pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : Le stationnement sera interdit des deux côtés à hauteur du chantier pour laisser libre accès à l'entreprise.

ARTICLE 4 : Des panneaux en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux afin de matérialiser cette réglementation temporaire.

ARTICLE 5 : Les infractions aux dispositions du présent règlement qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées et poursuivies par la Loi.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent règlement sera notifié à

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Maire de BIZANOS
- Monsieur le Maire de Pau
- Madame le Brigadier Chef Principale de la Police Municipale de BIZANOS,
- Monsieur le Responsable chargé du projet,
chacun chargé en ce qui le concerne de l'application du présent règlement.

Fait à Bizanos, le 19 juillet 2023

Le Maire de BIZANOS

Le Maire de PAU

Jean-Louis CALDERONI

François BAYROU



Pour le Maire
L'Adjoint délégué

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, extending to the right from the seal.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a few loops.

Sandrine LISO
Pour le Maire de PAU et par délégation
La Cheffe du Service Occupation
du Domaine Public